

SIGNALEMENT D'UNE INCIVILITÉ RÉPÉTÉE OU RÉCURRENTE

LUTTER CONTRE LES INCIVILITÉS DU QUOTIDIEN

Comment signaler une incivilité ?

Comment mon signalement est pris en compte ?

1. Je décris de manière détaillée la nature de l'incivilité, les horaires et le ou les jour(s) où elle se produit

2. En fonction du lieu où l'incivilité se produit, j'adresse le formulaire par courriel à :

prevention.securite@ville-baillargues.fr

ou par courrier :

Direction de la Prévention et de la lutte contre les incivilités
Hôtel de Ville - Place du 14 Juillet - 34670 Baillargues

3. Les agents municipaux assermentés se rendent sur place pour constater l'incivilité et mettre un terme à la gêne ou au comportement incivique signalé(e). Si l'auteur d'une infraction est pris sur le fait, une contravention est établie.

Nom et prénom du ou de la déclarant-e : _____

Courriel : _____@_____

Et/ou numéro de téléphone : _____

Nature de l'incivilité :

Souillure répétée de l'espace public

(Déchets ou objets abandonnés, jets de mégots, épanchement d'urine, déjections canines, tags, etc.)

Troubles récurrents dans un jardin ou un équipement municipal

(Non-respect des règles d'accès et d'usage, comportements gênants, utilisation inappropriée des équipements, du mobilier, etc.)

Nuisances sonores causées par une activité professionnelle, par un individu ou par le voisinage

Dépôts sauvages et encombrants

Stationnement gênant, présence d'une épave ou d'un véhicule ventouse

Description détaillée de l'incivilité :

Afin d'orienter l'action des services municipaux et permettre d'identifier les auteurs des infractions, décrivez précisément en quoi consiste la gêne ou le trouble.

Où se produit-elle ? _____

À quelle fréquence ?

____ fois par semaine

quotidienne (1 fois par jour)

____ fois par jour

Quel(s) jour(s) ? Lundi Mardi Mercredi Jeudi Vendredi

Samedi Dimanche Tous les jours

À quelle heure ? ____ H ____

ou indiquer la tranche horaire entre ____ H ____ et ____ H ____

Fait à Baillargues, le : _____